

## Tribune

Titre : Tenir la promesse démocratique.

Janvier 2019

*« La politique devient grande, lorsqu'elle écoute les petits. »*

*Roland Poupon (1948)*

Ce n'est pas une colère ordinaire.

Le Peuple français est en position et en situation de révolte. La crise couvait depuis plusieurs années, elle était latente. Car il y a une vraie souffrance, un vrai désespoir. Ce cri, nul ne l'a entendu. Les élus nationaux de droite et de gauche y sont restés sourds et trop souvent muets. Le Gouvernement actuel aussi au moment où le Grand débat national commence.

Depuis plusieurs années, les démocraties vacillent, elles s'affaissent. Les extrêmes montent à la fois inéluctablement et très rapidement. De la Hongrie au Brésil, de l'Italie à la France. **La France aura prochainement son mouvement « 5 étoiles », si nous ne réagissons pas très vite et très fortement, au niveau national comme au niveau local.**

Que s'est-il passé ? Les classes moyennes sont écrasées, elles sont à genoux. Les classes moyennes inférieures représentent plus de 10 millions de personnes en France. Elles sont désormais exposées à des difficultés les rendant de plus en plus vulnérables. Il y a deux problèmes : une question de pouvoir d'achat (économique) et une question identitaire (Nation). Les deux sont liés. Si l'on résout le 1er, on amoindrit le 2nd. Même s'il convient de réaffirmer la force de l'espace national.

Pour l'exprimer rapidement, **nous avons aménagé l'espace (social et donc politique) par le marché et la cherté du prix de l'immobilier** à Paris (environ 9 500 €/m<sup>2</sup>, en moyenne) et en proche couronne (il en va de même à Lyon, Bordeaux, Toulouse...). Et ce, en laissant faire depuis tant d'années.

Nous avons attendu que les classes moyennes et populaires s'éloignent des centres-villes (à plusieurs dizaines de kilomètres parfois, rendant obligatoire et infernal les mouvements pendulaires, en train ou en voiture) ; et « tombent » (poussés par les agents immobiliers en Essonne ou dans les Yvelines, par exemple) dans l'espace rural ou semi-rural.

Cette **non-politique d'aménagement du territoire** (au niveau national et régional) est aujourd'hui cruelle. Elle nous renvoie en pleine figure la France qui souffre et qui ne croit plus en la politique.

Les gilets jaunes sont le fruit aussi d'une France qui paye des impôts, et qui voit ses services publics partir (maternité, services des impôts, bureau de La Poste...).

Concernant le pouvoir d'achat, les revenus baissent ou stagnent (retraités ou actifs). L'OIT (Organisation internationale du travail) rapporte dans son dernier rapport que les salaires stagnent depuis une décennie. Les gains de productivité ne sont plus suffisants et/ou mal répartis.

*\*Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cours d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.*

La croissance (durable) est également insuffisante en France. Selon les chiffres de la Banque mondiale, les États-Unis ont cumulé + 28,5 % de croissance de 2003 à 2017. Là, où la France était à environ + 17 %. Ces 11 % d'écart signifient environ 220 milliards d'euros de richesse produite en moins sur la période de 15 ans (2003–2017) en France. C'est énorme.

Et le niveau de prélèvements obligatoires (46 % en France) auraient permis de se désendetter et de financer des services publics, qui manquent dans les territoires éloignés de Paris. Cela représente environ 101 milliards d'euros (beaucoup plus que le rendement annuel de l'impôt sur le revenu (73 milliards d'euros en 2017) en France).

Il y a au moins trois réponses à porter :

- 1) Un volet géographique : la France, comme la plupart des pays de l'OCDE, vit une ségrégation de l'espace social. Les inégalités de revenus (et de patrimoine) se situent entre l'espace rural et l'espace urbain. **Il convient de mener une politique de développement des territoires** (et pas seulement de cohésion (ou d'aménagement), car cela renvoie à un pansement *ex post*, et non à une action volontariste *ex ante*). Il y a malheureusement une France des villes et une France des champs.
- 2) Un volet économique : le pouvoir d'achat (les revenus — le système de prix) est fortement fragilisé. Ce point économique est vital.
- 3) Un volet démocratique : je vais insister sur ce point central. Car le mal est beaucoup plus profond qu'il n'y paraît. Les citoyens regardent leurs élus, qui ne les représentent plus à leurs yeux, pour qui ils n'ont pas vraiment voté.

Ils observent que les décisions échappent à tous. **Ils n'identifient plus le lieu de la décision publique**, car celle-ci s'est technicisée, éloignée, est devenue diffuse.

Dans le mouvement des gilets jaunes, la question démocratique (de la place et du rôle du peuple) est centrale. Le peuple ne se sent pas (plus) représenté. **Il forme une critique forte : celle de l'illégitimité démocratique des gouvernants.**

Pourquoi ? Car seuls 43 % des citoyens ont voté aux dernières élections législatives (juin 2017). Ce chiffre se situait à 48 % aux élections régionales (pour ne citer que deux chiffres).

Cela signifie que plus d'un électeur sur deux ne vote pas (plus). Ils n'y croient plus. Et donc les représentants sont beaucoup moins légitimes.

Sans compter les votes blancs ou nuls, qui ne sont pas réellement comptabilisés jusqu'à présent. Et qui atteignent pourtant un haut niveau.

Et sans oublier les quelques centaines de milliers de français (tout au plus) qui sont membres d'un parti politique. Sur une base de 67 millions de personnes, cela est très faible. A peine 1 % des français adhèrent à une formation politique : par manque de temps (beaucoup de réunions, voire réunionites), d'envie, de codes... C'est cruellement insuffisant.

A cela s'ajoute les scores très importants du Front national (Rassemblement national, aujourd'hui). Près de 25 % des suffrages aux dernières élections européennes en France (juin 2014). Le FN était le 1er parti de France. Le Parlement européen qui va sortir en mai prochain pourrait également avoir une majorité très marquée.

\*Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cours d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.

Il en va de même aux élections locales ou nationales.

Dans notre Région (Centre-Val de Loire, avec Orléans, comme Préfecture de Région), le Front national était en tête au 1er tour (décembre 2015) avec environ 30 % des suffrages (et un gain de plus de 40 000 voix entre les deux tours pour finir à environ 305 000 voix) !

Or, nous sommes dans une région habituellement modérée, centriste, Chrétienne-Démocrate... Les électeurs manifestent ainsi un fort mouvement d'agacement, d'impatience, critique.

Le respect du vote populaire et souverain a été par ailleurs plusieurs fois oublié. Le référendum britannique s'est tenu le 23 juin 2016. Nous sommes en janvier 2019. Plus de 2 ans et demi se sont écoulés. Et le Royaume-Uni est toujours dans l'Union européenne (et ce, quel que soit notre opinion sur ce sujet).

**Ce n'est pas plus acceptable.** Il en va de même pour le référendum de mai 2005 en France, même si j'étais favorable au « oui ». Le choix du peuple souverain doit être pleinement respecté, même si l'on ne partage pas ce choix.

L'un des problèmes supplémentaires, c'est que les électeurs nous indiquent depuis très longtemps leur mécontentement.

Au moins depuis 1983 (et l'exemple de Dreux) et l'une des premières montées de l'extrême droite en France. Avec des acteurs politiques de 1er plan qui se servent du FN pour asseoir leur pouvoir (François Mitterrand en 1986, Emmanuel Macron aujourd'hui).

Ce qui n'est ni acceptable, ni à la hauteur des enjeux. Chacun se sert de l'extrême droite, sans penser un seul instant à l'intérêt général.

Les gilets jaunes sont l'expression d'une colère ancienne, une colère qui monte fortement (dans les territoires, comme au niveau national), une colère qui est aujourd'hui déterminée à en découdre.

Pour répondre aux attentes du peuple souverain, il convient de tout changer. Il nous faut « tenir la promesse démocratique » (devise du Club Convictions).

**Voici quelques propositions de nature démocratique :**

**1) Une démocratie populaire :** les représentants du peuple doivent être tirés au sort. Comme dans la Grèce antique. Il convient de faire entrer le peuple dans les principaux lieux de décisions.

Le Sénat, le Conseil régional, le Conseil départemental, le Conseil municipal, les Députés européens. Un tiers des membres de chaque institution française pourraient être tirés au sort.

Comme pour les Jurés d'assises\*, le citoyen tiré au sort disposerait des mêmes prérogatives. Il bénéficierait d'une formation. Il aurait les mêmes indemnités de mandat. Il serait accompagné à la fin de celui-ci pour retrouver un emploi, correct et digne du mandat qu'il a occupé.

Tout citoyen, de plus de 18 ans et jouissant de ses droits civiques, a vocation à être tiré au sort.

\*Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cours d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.

**2) Une démocratie plus directe** : nous avons fait le choix d'une démocratie représentative et donc indirecte depuis plus de deux siècles, en France et dans la plupart des pays Occidentaux.

Il est temps de passer à une démocratie plus directe (ex : la Suisse et ses cantons, de manière à mieux et plus responsabiliser les acteurs locaux).

Sur les sujets importants, les citoyens (en tout ou en partie) doivent pouvoir s'exprimer. Les Etats-Unis l'appliquent depuis très longtemps. Un mardi par an (début Novembre), ils s'avancent vers l'isoloir pour se prononcer (en Californie comme dans l'Ohio).

La question du vote obligatoire doit aussi être posée, sans tabou. Les citoyens ont des droits, ils ont également des devoirs.

**3) Une démocratie renouvelée (plus rapidement)** : les mandats sont trop longs.

Ils encouragent et favorisent le non-renouvellement dans le temps du personnel politique. Ils (certains élus) deviennent des seigneurs (comme au Moyen-Âge, où l'on détient/possède un territoire).

La calcification de l'élu éloigne d'autant plus le peuple de la vie démocratique. Les mandats doivent être raccourcis. A 4 ans pour le Président de la République. A 2 ans pour un Député (un membre de la Chambre des Représentants aux Etats-Unis est élu pour 2 ans, au mois de Novembre). A 2 ou 3 ans pour un Maire.

Ces **mandats courts, revivifiants** obligent à aller vite, à enchaîner après l'élection et à ne pas temporiser (ni s'économiser pour durer). Ils sont calés sur un poste comme dans le secteur public ou le secteur privé (les Préfets ou DDFIP sont en poste pour 2 ans).

La seigneurie est ainsi beaucoup plus dure à établir. On remet son « titre » en jeu régulièrement (un peu comme en NBA au Basket-ball, tous les ans).

Les citoyens sont satisfaits : ils reconduisent l'élu ; le peuple est mécontent : il l'éconduit (et change de représentant(s)).

Le corollaire de cette mesure nécessite que l'élu puisse agir vite et bien. La célérité de la décision et de l'action publique doit désormais être de mise. Pour aller vite et effectuer la démonstration par l'exemple. Il ne faut plus que l'on mette 15 ans ou 20 ans pour bâtir une ligne de train. Il faut raccourcir les études, analyses, moments (réglementaires et législatifs) et passages obligés...

A l'ère des réseaux sociaux (mais aussi des Tigres asiatiques (pays émergents), qui avancent très vite, les citoyens ne comprennent pas (plus) que l'on mette autant d'années pour bâtir, construire, élaborer l'avenir (SNCF Réseau avec ses prestataires peut mettre près de 2 ans (!!!) pour diligenter une étude). L'annonce de la construction du gymnase (ou d'une école ou d'une piscine) doit être faite début avril, les analyses terminées en mai, les premiers coups de pioche début juin. **L'inauguration se déroulant quelques mois plus tard.** Sous ce nouveau paradigme, le peuple retrouvera confiance dans celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour eux.

\*Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cours d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.

Cela impose de revoir le code des marchés publics, un ensemble de normes et d'obligations, qui génèrent l'inertie, la bureaucratie, la technocratie, et donc l'insatisfaction du peuple vis-à-vis de leurs élus, qui les voient se réunir encore et toujours pour accoucher d'une souris... plusieurs années (parfois décennies) plus tard.

**4) Une démocratie démultipliée aux fonctions habituellement techniques :** un directeur d'hôpital, un chef de la police, un directeur d'ARS, un juge, un chef de centre (SDIS/Pompiers)... sera également élu.

Le choix, son choix sera aussi effectué par les citoyens, sur la base d'un programme et d'une soutenance. Le peuple aura voix au chapitre pour sa santé, pour sa sécurité, pour sa justice... Un jury de citoyens tirés au sort et des élus locaux choisira leurs représentants.

Comme dans d'autres périodes de notre histoire de France, il faut innover et être à l'avant-garde.

Mais il ne faut pas s'arrêter sur le seul volet démocratique. Il faut aller plus avant. La technicisation de la décision publique s'est considérablement développée. Les élus sont eux-mêmes devenus des techniciens, ce qui met à mal la dimension publique et politique.

L'entrée du peuple et des classes moyennes/populaires dans la démocratie doit aussi s'accompagner de son entrée dans les cabinets et la haute fonction publique. Actuellement, qui nous gouverne ? De 10 à 15 membres par cabinet et des directeurs d'administration centrale (Directeur du Budget, Directeur de la Sécurité sociale... avec leurs chefs de services, sous-directeurs, chefs de bureau (et adjoints), il convient aussi d'avoir à ce sujet une bien meilleure GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) pour ces profils A+, qui souvent sont condamnés à attendre pendant des années, doublé d'une simplification de la hiérarchie pour la très haute fonction publique d'Etat). Ces hauts fonctionnaires souvent peu connus, influencent très très fortement la décision publique et politique.

On peut estimer que 80 % des arrêtés (et de leurs contenus) sont rédigés par les cabinets ministériels et les hauts fonctionnaires.

Ces personnes ne sont pas élues et ne rendent de compte à personne. Il est vrai qu'ils procèdent de l'« élu indirect » (le Ministre, car il est nommé), mais souvent ils le précèdent et lui succèdent. Ce sont eux qui font la politique de la France.

Là aussi, des citoyens et des élus, pourront devenir chef de bureau. Ainsi, un artisan plombier qui a 25 ans de métier pourra être Chef du bureau « Artisanat » au Ministère de l'Économie. Il en va de même pour une maman, qui a eu un enfant qui souffre d'autisme. Le poste de chef de Bureau « Santé publique » pourra lui être ouvert. Il en va de même pour les différents postes de la haute fonction publique.

Cette haute fonction publique fait aussi la politique de la France parce que les politiques, les élus n'ont pas suffisamment pris et exercé leurs responsabilités. Il en va de même à la Commission européenne, certainement de manière plus accrue et concentrée.

\*Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cours d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.

D'où proviennent ces personnes ? Ils viennent du même moule et ne représentent malheureusement pas la France, dans sa diversité et sa complexité. Rappelons que le salaire médian s'élève à 1 750€ nets par mois, en France (source : INSEE).

La plupart des élus et des hauts fonctionnaires ne représentent pas cette France, qui pour 50 % d'entre elle perçoit moins de 1 750€ par mois.

C'est l'une des raisons majeures de la déconnexion entre le peuple et ses élites.

Il suffit d'une réorientation. D'une seule. Celle qui vise à se préoccuper ardemment et à intégrer (dans l'espace public et politique) de celles et ceux qui souffrent : donc du peuple.

En le mettant au centre de la décision publique et en le faisant élaborer la décision publique.

**On ne peut plus faire comme avant ; on ne peut plus faire comme si de rien n'était.** Il faut agir : rapidement et très fortement. Sous peine de voir nos démocraties irrémédiablement basculer.

Nous avons collectivement oublié le peuple. Il se fait fortement entendre aujourd'hui.

La politique devient grande, lorsqu'elle remet au centre du jeu les petits.

Fabien VERDIER,  
Conseiller régional et conseiller municipal de Châteaudun.

Contact : [fabienverdier.chateaudun@gmail.com](mailto:fabienverdier.chateaudun@gmail.com)

#Peuple  
#ClassesMoyennes  
#ClassesPopulaires  
#Démocratie  
#Politique



\*Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cours d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.